



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Taux

Question écrite n° 47792

### Texte de la question

M. Jean-Claude Etienne attire l'attention de M. le ministre de l'economie et des finances sur l'opportunité que représente une réduction du taux de TVA applicable au droit d'utilisation des installations sportives. Le sport est une valeur majeure de notre société et sa pratique est porteuse de règles de vie, d'intégration sociale et de développement en emplois considérable. A l'instar des taux préférentiels dont bénéficient déjà certaines activités de loisirs, il lui paraît souhaitable que le sport soit aussi concerné par une mesure fiscale spécifique. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître les dispositions qu'il compte prendre en la matière.

### Texte de la réponse

L'application du taux réduit aux opérations figurant dans l'annexe H de la sixième directive ne constitue pour les États membres qu'une simple faculté. Dans le contexte budgétaire actuel, il paraît difficile de prévoir une telle mesure.

### Données clés

**Auteur :** [M. Étienne Jean-Claude](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47792

**Rubrique :** Tva

**Ministère interrogé :** économie et finances

**Ministère attributaire :** économie et finances

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 février 1997, page 448

**Réponse publiée le :** 10 mars 1997, page 1198